

Enquête

Interdiction d'installation de nouvelles chaudières fioul : près d'1 consommateur sur 2 souhaite rester au fioul



C'est acté ! Le décret rendant impossible l'installation d'appareils de chauffage fonctionnant au fioul ou au charbon en rénovation et dans le neuf vient de paraître au Journal Officiel le 6 janvier 2022. Il fixe un seuil maximal d'émissions de gaz à effet de serre à respecter de 300gCO₂eq/KWh pour le remplacement des équipements de chauffage. En France, 3,5 millions de foyers français se chauffent au fioul aujourd'hui. Concrètement, à partir du 1^{er} juillet 2022, si leur chaudière tombe en panne et ne peut être réparée, ils seront contraints de changer leur mode de chauffage.

Hellio révèle les résultats d'une enquête réalisée conjointement avec FioulReduc, site internet indépendant de vente de fioul à prix bas.

Conscient que ce changement va impacter bon nombre d'utilisateurs et soucieux de proposer à chaque ménage le système de chauffage le mieux adapté, l'acteur de référence de la maîtrise de l'énergie a souhaité s'intéresser au comportement des consommateurs de fioul ainsi qu'à leurs attentes. Cette étude, à laquelle 1 018 consommateurs de fioul ont répondu en ligne entre le 8 et le 26 mars 2021¹, dévoile que près d'1 consommateur de fioul domestique sur 2 souhaite conserver ce mode d'énergie pour se chauffer. De manière générale, le décret portant sur l'interdiction de remplacement de chaudières fioul suscite de l'inquiétude et du mécontentement chez 68 % des consommateurs.

¹ Méthodologie : FioulReduc et Hellio ont organisé conjointement une consultation auprès des 124 000 clients de FioulReduc répartis sur toute la France, à laquelle 1 018 personnes ont répondu en ligne entre le 8 et le 26 mars 2021.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Les principales dispositions du décret relatif à l'interdiction des chaudières au fioul et au charbon

En novembre 2018, le Premier Ministre, Edouard Philippe, fixait l'intention de renouvellement de toutes les chaudières fioul d'ici 10 ans². Dans cet objectif et après une consultation publique en 2021 à laquelle Hellio a participé, la publication au journal officiel du texte définitif relatif à l'interdiction des chaudières au fioul et au charbon vient confirmer la volonté de l'État de décarboner les systèmes de chauffage.



Ce décret vise les systèmes de chauffage utilisant des combustibles très fortement émetteurs en gaz à effet de serre. Cette interdiction porte sur l'installation d'équipements de chauffage dans les bâtiments résidentiels et tertiaires (écoles, commerces, hôpitaux...).

Concrètement, **à la mi-2022**, il sera **impossible de faire installer** dans un logement ou une entreprise **une nouvelle chaudière au fioul émettant plus de 300g de CO₂ par kWh**, soit l'intégralité des chaudières fonctionnant au fioul actuel 100 % fossile. Il sera toutefois **possible de faire réparer les équipements en place**.

Des **exceptions** sont prévues, notamment dans le cas d'une **impossibilité technique de remplacement**, ou lorsqu'il n'existe **pas de solution de raccordement à des réseaux de chaleur ou de gaz**.

² Carburants, 17 novembre, chauffage... Les annonces d'Édouard Philippe sur RTL

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Le choix de rester au fioul guidé par la satisfaction de son équipement en place

Selon les résultats de l'enquête, le profil des consommateurs de fioul est le suivant : leur foyer est composé de **2,3 personnes en moyenne**, ils sont en **majorité retraités**, avec un âge moyen de **61 ans**. Le revenu moyen de leur foyer est de **37 343 €** et ils dépensent en moyenne **1 632 € en fioul chaque année**.

Ces consommateurs apprécient le fioul avant tout pour son **confort de chauffe (36 %)**, sa **simplicité dans la gestion au quotidien (27 %)** et sa **fiabilité (20 %)**. Selon eux cependant, le **principal inconvénient** du fioul est son **prix variable** à 36 %. L'impact environnemental du fioul figure également parmi les inconvénients cités.

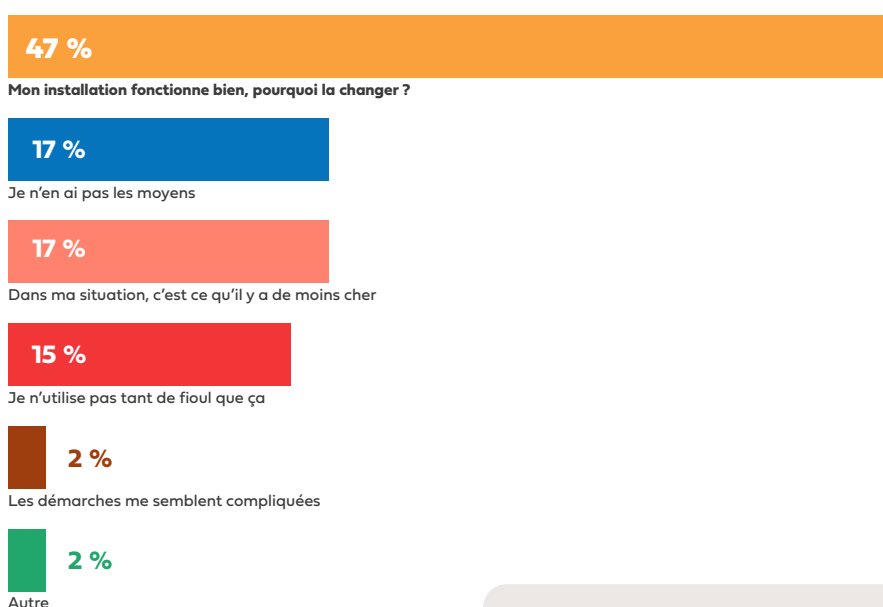
Face à cette mesure réglementaire ne portant que sur les nouvelles installations, **près d'un répondant sur deux déclare que cette interdiction ne va pas les pousser à changer d'énergie dans les 5 années à venir**.

La principale motivation invoquée par les consommateurs est le **bon fonctionnement de leur installation avec 47 % des réponses exprimées**. Autre réponse significative, **17 %** répondent ne **pas avoir les moyens** de changer d'énergie de chauffage. Ils sont également **17 %** à déclarer que, selon leur situation (géographique, raccordement...), le **chauffage fioul est la solution la moins coûteuse** pour eux.

Vous souhaitez rester au fioul : pourquoi ?

Pour quelles raisons souhaitez-vous conserver votre chaudière fioul ?

Aux personnes déclarant souhaiter conserver leur chaudière fioul (484 répondants), en % des réponses exprimées



Les consommateurs pouvaient choisir plusieurs réponses.

La majorité des consommateurs ne souhaitant pas changer de chaudière déclarent ne pas vouloir investir alors que leur équipement fonctionne encore bien.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com



"À l'heure actuelle, ma chaudière fonctionne correctement avec une révision régulière faite par un plombier. De plus, habitant à la montagne, je ne vois pas quel autre moyen de chauffage je pourrais adopter, l'électricité est trop onéreuse", indique cet utilisateur du Puy-de-Dôme lors de l'enquête.



Cette décision gouvernementale suscite de l'inquiétude pour 36 % des consommateurs et du mécontentement pour 32 % d'entre eux, comme en témoigne ce consommateur de Haute-Garonne : "J'ai bénéficié d'aides pour mettre une chaudière fioul à condensation. Cela paraît incohérent que cet équipement soit maintenant bientôt interdit."

Réactions sur l'annonce de l'interdiction d'installation de nouvelles chaudières fioul

Qu'est-ce que cette nouvelle vous inspire ?

A tous, en % des réponses exprimées

36 %

De l'inquiétude, je n'ai pas les moyens de changer de chaudière

32 %

Du mécontentement, je ne souhaite pas changer de mode de chauffage

16 %

Rien, je ne changerai pas mes habitudes de consommation

13 %

De la satisfaction, c'est bien pour l'environnement

3 %

Autre

Les consommateurs pouvaient choisir plusieurs réponses.

De manière générale, le décret portant sur l'interdiction de remplacement de chaudières fioul suscite de l'inquiétude et du mécontentement chez les consommateurs.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Les perspectives de l'interdiction d'installation de nouvelles chaudières au fioul

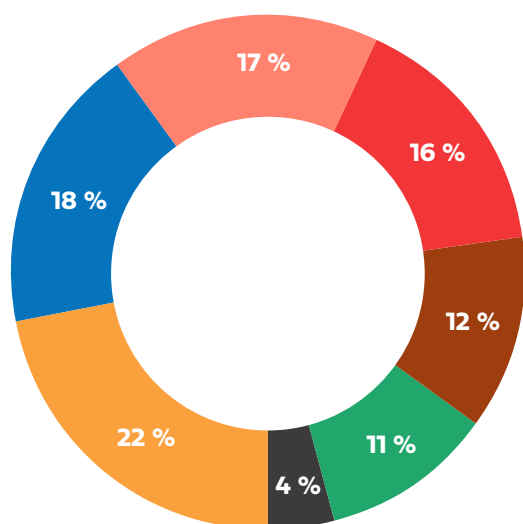
Pour **15 %** des répondants se chauffant au fioul, l'interdiction d'installation de nouvelles chaudières au fioul va les pousser à **changer d'équipement de chauffage**, à plus ou moins court terme. Leur choix se porterait à **52 % vers une pompe à chaleur**, **32 % pour une chaudière à granulés de bois** et **12 % pour une chaudière gaz**.

La possibilité d'utiliser du **biofioul³** (fioul comportant des biocarburants afin de le rendre plus écologique en diminuant son taux de soufre et ses émissions de CO₂) en remplacement du fioul suscite la curiosité d'une majorité de consommateurs (51 %). Les réserves évoquées à ce sujet concernent la compatibilité de leur matériel, le surcoût lié à ce produit et son impact écologique.

La fin du fioul, les perspectives

Que pensez-vous de l'arrivée du biofioul ?

A tous, en % des réponses exprimées



Les consommateurs pouvaient choisir plusieurs réponses.

- Je ne sais pas si ma chaudière est compatible > 22%
- Je ne suis pas prêt à le payer plus cher que le fioul > 18%
- C'est une bonne chose, car je vais pouvoir rester au fioul > 17%
- Je ne sais pas, je ne me suis pas encore renseigné > 16%
- C'est une bonne chose car ce sera moins polluant > 12%
- Est-ce vraiment plus écologique ? > 11%
- Cela ne m'intéresse pas, je souhaite changer de mode de chauffage > 4%

Pour près d'un tiers des consommateurs, l'arrivée du biofioul les conforte dans leur souhait de conserver le fioul comme énergie de chauffage.

³ <https://www.fioulreduc.com/blog/biofioul-tout-savoir>

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com

Les aides financières : un élément déclencheur

Afin d'atteindre son objectif de changement de toutes les chaudières fioul dans les 10 prochaines années, le gouvernement français a mis en place plusieurs aides financières.

Celles-ci semblent jouer un rôle déclencheur dans la volonté de changement de systèmes de chauffage des ménages. **Sur les 15 % de répondants déclarant vouloir changer de chaudière pour passer du fioul à une autre énergie, les aides financières actuelles représentent la plus grande motivation (41 %).**

Pourtant, si ces dernières sont citées comme un outil essentiel dans la volonté de changement de mode de chauffage, **69 % des consommateurs de fioul déclarant ne pas encore envisager le renouvellement de leur équipement au fioul souhaitent avoir davantage de moyens financiers et plus d'un tiers attendent plus d'informations et de conseils (28 %).**

Rappel des aides au changement de chaudière

MaPrimeRénov'

Cette aide publique permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE. Depuis le 1^{er} octobre 2020, MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location. Son montant varie en fonction des niveaux de revenus classés en 4 catégories : bleu (ménages très modestes), jaune (ménages modestes), violet (revenus intermédiaires), rose (revenus élevés). Hellio est mandataire de l'Anah depuis juillet 2020.

Le Coup de Pouce chauffage

Les dispositifs "Coups de pouce" sont des primes financières forfaitaires allouées à la réalisation de travaux d'économie d'énergie en échange d'exigences de qualité et de garantie de performance énergétique. Créé par le Ministère de la transition écologique en janvier 2019, le dispositif "Coup de pouce Chauffage" aide les ménages à changer leur chaudière peu performante pour un équipement à haute performance énergétique ou utilisant des énergies renouvelables. Hellio, signataire de la charte d'engagement de ce "Coup de pouce" accompagne les ménages dans ces changements⁴.

Le "Coup de pouce Chauffage" est cumulable avec MaPrimeRénov' et l'éco-prêt à taux zéro.

⁴ <https://particulier.hellio.com/solutions/chauffage>

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com



Marina Offel
Responsable des affaires
publiques et juridiques
pour Hellio



"Cette tendance conforte l'idée selon laquelle les aides financières sont un instrument essentiel des politiques publiques sur l'efficacité énergétique. Une visibilité sur le long terme de ces aides est indispensable à la fois pour les ménages et pour les professionnels de la rénovation énergétique. C'est particulièrement le cas pour les entreprises de fourniture de fioul dont l'activité va devoir être réorganisée. Outre cette stabilité, on dénote également un besoin d'écoute, d'information et de compréhension des citoyens des évolutions liées à la transition énergétique. Le remplacement des équipements fioul en 10 ans ne se fera pas sans les ménages qui veulent être conseillés, informés mais aussi libres dans le choix de l'énergie et de l'équipement ! Hellio revendique depuis plusieurs années une stabilité des aides financières, et développe les compétences de ses conseillers en rénovation énergétique dans cette perspective", insiste Marina Offel, responsable des affaires publiques et juridiques pour Hellio.

"Après une phase de surprise et d'agacement face à des déclarations politiques et médiatiques parfois un peu stigmatisantes et imprécises, nos clients commencent à intégrer les mesures annoncées par le gouvernement. Une majorité considère cependant avec pragmatisme qu'il n'y a pas d'urgence à tout changer puisque leur chaudière fonctionne encore bien mais envisage volontiers une transition vers le biofioul. Ceux qui sont contraints ou décidés à quitter le fioul souhaitent aujourd'hui plus d'aides financières et un meilleur accompagnement pour ne pas sacrifier le confort et la simplicité qu'ils ont toujours connu avec le fioul", résume Hervé Degrevé, fondateur de FioulReduc.



Hervé Degrevé
Fondateur de FioulReduc



À propos de Hellio



Engagé depuis 2008, Hellio reste le pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer). Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

A propos de FioulReduc

Fondée en 2012 par Hervé Degrevé et Guillaume Bort pour aider les 10 millions de français chauffés au fioul domestique à diminuer leur facture de chauffage, FioulReduc est une plateforme nationale de réduction des factures de fioul via un service de commande au prix le plus bas du marché et un service de réservation de services énergétiques. Chiffres clés : 150 partenaires distributeurs, 50 partenaires chauffagistes, 10 salariés à Paris, 200 000 clients, 70M€ de volume d'affaires en 2020.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

FioulReduc

14 rue Rougemont - 75009 Paris
maelle@fioulreduc.com
07 89 00 23 11
fioulreduc.com